

Le président de l'université de Bordeaux

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-3, R 719-90 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques en ses articles L 1121-2 et L 1121-3 ;

Vu les statuts de l'université de Bordeaux ;

Vu la délégation de pouvoirs consentie au président par le conseil d'administration en vigueur ;

Considérant l'intention de procéder à un don par la **Société SOGECA AUDIKA (Directeur Scientifique Cyrille Couder)** au bénéfice du laboratoire de recherche dirigé par **Didier DULON (labo GPA, Neurophysiologie du système auditif, Université de Bordeaux)** pour le financement des gratifications d'un stage de Master 2 BCPP de 6 mois en 2025 ;

Considérant que les fonds reçus ne seront pas destinés à couvrir des dépenses privées ou des frais professionnels non liés à l'objet de l'Université ;

Décide

Article 1^{er} :

Le don de 4500 € de la Société SOGECA (AUDIKA), 231 RUE DES CABOUEFS 92230 GENNEVILLIERS, SIRET 30889577005432, dont le détail est dressé en annexe à la présente décision, est accepté.

Article 2 :

Le directeur général des services et l'agent comptable de l'université de Bordeaux sont chargés de l'exécution de la présente décision.

Avec installation début 2025 de ce don sur la ligne budgétaire fonctionnement 660 NEURO 6623R GPA, avec un suivi des gratifications mensuellement.

Article 3 :

La présente décision sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Fait à Bordeaux, le 29 novembre 2024,
Dean LEWIS



Décision du président d'acceptation du don de financement des gratifications d'un stage de Master 2 BCPP de la Société SOGECA (AUDIKA)

ANNEXE

DETAILS DU DON

Donateur :	Société SOGECA (Audika) Siège Social: 231 rue des Caboeufs 92230 Gennevilliers Siret: 30889577005432
Composante bénéficiaire :	Laboratoire GPA: Neurophysiologie du système auditif, Université de Bordeaux, Site Pellegrin Bat PQR3, 330076 Bordeaux. Directeur: Didier Dulon didier.dulon@inserm.fr Tel: 06 62 10 07 31 Tel: 05.47.30.74.71
Description :	Don pour financement des gratifications de stage de recherche M2 BCPP à Arthur Cerutti étudiant UB. <i>Le laboratoire s'engage à citer la société Audika dans les publications et présentations aux congrès issus de ce travail de recherche.</i> <i>En fin de stage, un compte rendu (copie du rapport de Master 2) sera envoyé à la Société Audika.</i>
Date/année du stage :	Stage M2 (6 mois) du 01/01/25 au 30/06/25
Détail de la valeur du don :	6 mois x 750 € = 4 500 €
Valeur actuelle du don (valeur vénale) :	4 500 €